

**Certificat de dépôt de capital
d'une SOCIÉTÉ PAR ACTIONS (SA/SAS)**

Nous soussignés, **BANQUE FRANCAISE COMMERCIALE OCEAN INDIEN**, Société Anonyme au capital de EUR 16 666 800, représentée par **Pierre Alexandre HAUTBOIS et Sivaji IRSAPOULLE**,

Attestons par la présente,

1] Avoir reçu en dépôt, au titre des apports en numéraire, du chef de :

La fraction libérable du capital, conformément aux articles L. 225-5 et L. 225-6 du Code de commerce, ensemble l'article R. 225-6 du même Code,

De la société 1622 EDITIONS, SAS en formation, dont le siège social est situé 20 rue Jean Cocteau 97490 Saint Denis,

La somme de 40 000 Euros (*sous réserve d'encaissement en cas de dépôt par chèque*)

2] Que ces apports sont indisponibles jusqu'à la délivrance du certificat d'immatriculation par le Greffier du Registre du Commerce et des Sociétés, conformément à l'article R. 225-11 du Code de commerce.

3] Qu'au cas où la société est en formation, le présent certificat est établi sur présentation de la liste des actionnaires mentionnant les sommes versées par chacun d'eux et qui lui est annexée, conformément aux articles L. 225-5 alinéa 1^{er} et R. 225-6 alinéa 1^{er}.

A défaut d'immatriculation de la société en formation dans le délai de six mois, à compter de l'ouverture de la souscription ou du premier dépôt de fonds, chacun des souscripteurs peut demander au Président du Tribunal de Commerce statuant en référé la nomination d'un mandataire chargé de restituer les fonds, conformément aux articles L. 225-11 et L. 225-12 du Code de commerce.

Fait à Saint Gilles, le 27/06/2026
En 2 exemplaires

**BANQUE FRANCAISE COMMERCIALE
BANQUE FRANCAISE COMMERCIALE
OCEAN INDIEN
Résidence du Théâtre
Rue de la Cheminée
97434 ST GILLES LES BAINS
*Pierre Alexandre HAUTBOIS Sivaji IRSAPOULLE***